

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20230926-156_2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

SOMMAIRE

1. La collectivité, ses compétences	34
a. Le territoire	34
b. Les compétences et les marchés de collecte	56
2. Le temps fort de l'année	56
3. La prévention des déchets – action de communication	6
a. Action de prévention – communication	6
4. La collecte.....	67
a. Mode de gestion des services de collecte	67
b. La collecte des ordures ménagères.....	78
c. La collecte sélective des déchets ménagers recyclables.....	78
d. La collecte des Déchets verts	78
e. La collecte des gros cartons à destination des professionnels	89
f. La collecte des conteneurs enterrés	89
g. La collecte en déchetterie	89
5. La valorisation – Le traitement	1112
a. Les unités de traitement	1112
b. Les modes de traitement	1314
6. Les flux et tonnages annuels.....	1516
a. Les déchets ménagers.....	1516
b. La collecte des déchets verts	1516
c. La collecte sélective	1516
d. Les cartons des professionnels	1617
e. Les déchets des déchetteries soumis à contribution.....	1617
7. Les coûts – le financement.....	1718
a. Les modalités d'exploitation du service de collecte	1718
b. Bilan financier de l'année 2022.....	1718
8. Perspectives pour l'année 2023.....	1819

1. La collectivité, ses compétences

a. Le territoire



	Population 2022		Population 2022
ACLOU	336	LE MESNIL EN OUCHE	4672
BARC	1200	LE NOYER EN OUCHE	232
BARQUET	453	LE PLESSIS STE OPPORTUNE	341
BEAUMONT LE ROGER	2832	LIVET SUR AUTHOU	160
BEAUMONTEL	656	MALLEVILLE SUR LE BEC	269
BERNAY	10159	MELICOURT	89
BERTHOUVILLE	332	MENNEVAL	1581
BERVILLE LA CAMPAGNE	256	MESNIL ROUSSET	92
BOISNEY	285	MONTREUIL L'ARGILLE	853
BOSROBERT	676	MORSAN	105
BRAY	405	NASSANDRES SUR RISLE	2452
BRETIGNY	141	NEUVILLE SUR AUTHOU	193
BRIONNE	4351	NOTRE DAME D'EPINE	75
BROGLIE	1044	NOTRE DAME DU HAMEL	205
CALLEVILLE	670	PLAINVILLE	210
CAORCHES ST NICOLAS	609	PLASNES	729
CAPELLE LES GRANDS	430	ROMILLY LA PUTHENAYE	327
CHAMBLAC	406	ROUGE PERRIERS	371
COMBON	827	SERQUIGNY	1907
CORNEVILLE LA FOUQUETIERE	125	ST AGNAN DE CERNIERES	166
COURBEPINE	732	ST AUBIN DU THENNEY	382
ECARDENVILLE LA CAMPAGNE	486	ST CYR DE SALERNE	212
FERRIERES ST HILAIRE	426	ST DENIS D'AUGERONS	85
FONTAINE L'ABBE	557	ST ELOI DE FOURQUES	553
FRANQUEVILLE	319	ST JEAN DU THENNEY	254
GOUPIL-OTHON	1272	ST LAURENT DU TENCEMENT	65
GRAND CAMP	493	ST LEGER DE ROTES	470
GROSLEY SUR RISLE	531	ST MARTIN DU TILLEUL	255
HARCOURT	1091	ST PAUL DE FOURQUES	291
HECMANVILLE	190	ST PIERRE DE CERNIERES	239
LA CHAPELLE GAUTHIER	418	ST PIERRE DE SALERNE	249
LA GOULAFRIERE	171	ST VICTOR DE CHRETIENVILLE	455
LA HAYE DE CALLEVILLE	262	ST VICTOR D'EPINE	339
LA HOUSSAYE	211	THIBOUVILLE	358
LA NEUVILLE DU BOSC	704	TREIS SANTS EN OUCHE	1446
LA TRINITE DE REVILLE	239	VALAILLES	393
LAUNAY	198	VERNEUSSES	199
LE BEC HELLOUIN	399		



75 communes typologie : rurales et villes centre

56 166 habitants (données INSEE)

7 déchetteries particuliers dont 4 ouvertes aux professionnels

1 quai de transfert ouvert en déchetterie professionnelle

b. Les compétences et les marchés de collecte

L'Intercom Bernay Terres de Normandie a pour compétence :

- La collecte et le traitement des déchets des ménages et des déchets assimilables

L'Intercom Bernay Terres de Normandie est adhérente au SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure) qui a en charge le transfert et traitement des déchets ménagers et assimilés, la gestion des déchetteries et la collecte des points d'apports volontaires pour le tri.

Marché de collecte des déchets ménagers et des emballages

L'Intercom Bernay Terres de Normandie a passé un marché de 7 ans pour la collecte des ordures ménagères, du tri (poubelles jaunes) et des déchets verts pour 3 communes (Bernay, Brionne et Menneval) (lot 1) et la collecte des cartons des professionnels (lot 2).

Le lot 1 est attribué à la société SEPUR.

Le lot 2 est attribué à l'association PAREC, les cartons ainsi collectés sont vendus à la société PASSENAUD.

2. Le temps fort de l'année

Démarrage de la mise en place de la tarification incitative

La tarification incitative désigne les dispositifs de facturation de la gestion des déchets où **le montant de la facture varie en fonction de la quantité de déchets produits** par chaque usager. Ce système repose sur l'introduction dans la facturation d'une part variable, dite "incitative", car elle a pour objectif d'inciter les citoyens à réduire leur production de déchets.

Le conseil communautaire a approuvé, le 29 juin 2021, la mise en place de la TEOM incitative à compter du 1^{er} janvier 2024. Pour cela, les enquêtes ont débuté en juillet 2022 et se prolongeront jusqu'en fin 2023.

En 2022, 21% des logements ont été enquêtés.

Un logiciel de gestion a été acquis afin, dans un premier temps, de constituer une base de données détaillée des usagers et de l'attribution de bacs puis, dans un second temps, pour permettre la facturation.

Des marchés ont été passés pour l'acquisition des bacs et des colonnes d'apports volontaires nécessaires à cette mise en place.

3. La prévention des déchets – actions de communication

a. Actions de prévention – communication

Date	Lieu	Type animation
29 mars	EHPAD de Brionne	Composteur
31 mars	Ecole de Tilleul Othon	Visite de déchetterie
26 et 28 avril	EHPAD de Brionne	Animation tri
10 mai	Ecole de Grosley sur Risle	Animation tri
24 mai	Ecole de Goupil Othon	Animation tri
5 juin	Fêtes normandes	Animation tri/ compostage
17 août	Centre de loisir Nassandres	Animation tri
23 septembre	Ecole de St Aubin le Vertueux	Installation et animation composteur
26 septembre	Département de l'Eure	Installation et animation composteur
12 octobre	Cuisine centrale de Bernay	Installation et animation composteur
19 novembre	Mairie Fontaine l'Abbé	Animation tri/ compostage

Les actions du SDOMODE sur le territoire de l'Intercom (suivi et porte à porte avec un agent IBTN et 1 agent SDOMODE) :

Nombres de suivi de collecte : **24**

Nombres de porte à porte : **24**

Nombres d'échantillonnage : **24** avec un taux de refus de **23%**

Nombres d'interventions déchèteries : **10**

Nombres d'animations scolaires/périscolaires : **20**

Nombres d'animations grand public : **20**

Nombres d'animations ressourceries : **27**

4. La collecte

a. Mode de gestion des services de collecte

Prestataire unique (SEPUR) pour la collecte des OM et des emballages en porte à porte

- 318 136 kms parcourus
- 90 375 litres de gasoil et 148 227 litres de biocarburant
- 9 chauffeurs PL
- 9 équipiers de collecte

b. La collecte des ordures ménagères

• Fréquences

Collectivités/Marché de collecte	Ordures Ménagères	Prestataires
Intercom Bernay Terres de Normandie	C1	SEPUR
Centre-ville et Collectifs Brionne	C2	SEPUR
Centre-ville et Collectifs Bernay	C2	SEPUR

C1 : collecte 1 fois par semaine - **C2** : collecte 2 fois par semaine.

c. La collecte sélective des déchets ménagers recyclables

• Collecte en porte à porte

Collectivités	Collecte sélective	Contenants	Type de Benne	Prestataires
Intercom Bernay Terres de Normandie	C 0.5	Bacs	Monoflux	SEPUR

C 0.5 : une collecte tous les 15 jours

Monoflux : collecte d'un seul flux à la fois

Les emballages acceptés en 2022 dans la collecte sélective sont (le SDOMODE a modifié les consignes de tri au 1^{er} juin 2020 afin de recycler et de valoriser l'ensemble des emballages plastiques) :

- Les bouteilles, bidons et les flacons en plastique,
- Les briques alimentaires, sacs et films,
- Les emballages métalliques.

En colonne de tri en apport volontaire, on retrouvera les journaux, papiers, emballages cartons, verres, ...

d. La collecte des déchets verts

Collectivités	Collecte sélective	Contenants	Prestataires	Période
Ville de Brionne	C 1	Bacs déchets verts	SEPUR	mi-mars à mi-novembre
Villes de Bernay et Menneval	C 1	Bacs déchets verts	SEPUR	mi-mars à mi-novembre

e. La collecte des gros cartons à destination des professionnels

L'IBTN effectuée, via l'association PAREC, la collecte des cartons pour les professionnels en porte à porte dans les communes suivantes :

- Bernay (centre-ville en C2 et zone d'activité en C1)
- Brionne (centre-ville et zone d'activité en C1)
- Broglie (centre-ville en C1)
- Montreuil l'Argillé (centre-ville en C1)
- Menneval (zone d'activité en C1)
- Serquigny (centre-ville en C1)
- Beaumont le Roger (centre-ville en C1)
- Mesnil en Ouche (Beaumesnil et la Barre en Ouche) (centre-ville en C1)
- Nassandres sur Risle (centre-ville en C1)

f. La collecte des conteneurs enterrés

Collectivités	FLUX		Fréquence		Prestataire
	OM	Recyclables	OM	Recyclables	
Ville de Brionne	2	1	C 1	C 0.5	SEPUR
Ville de Bernay	5	4	C 1	C 0.5	SEPUR
Ville de Serquigny	1	1	C 1	C 0.5	SEPUR

C1 : collecte une fois par semaine – C0.5 : collecte une fois tous les 15 jours.

g. La collecte en déchetterie

• Localisation des 8 déchetteries

Communes	Localisation des déchetteries	Professionnels ou particuliers
Brionne	Rue Marcel Nogrette	Particuliers
Malleville sur le Bec	Site du Cetraval	Professionnels et particuliers
Beaumontel	La Fresnaye	Professionnels et particuliers
Serquigny	Le Grand Hamel	Particuliers
Bernay	Les Granges	Particuliers
La Barre en Ouche	Route de Beaumesnil	Professionnels et particuliers
Broglie	Lieu-dit Beauvais	Professionnels et particuliers
Quai de transfert Bernay	La Malouve	Professionnels

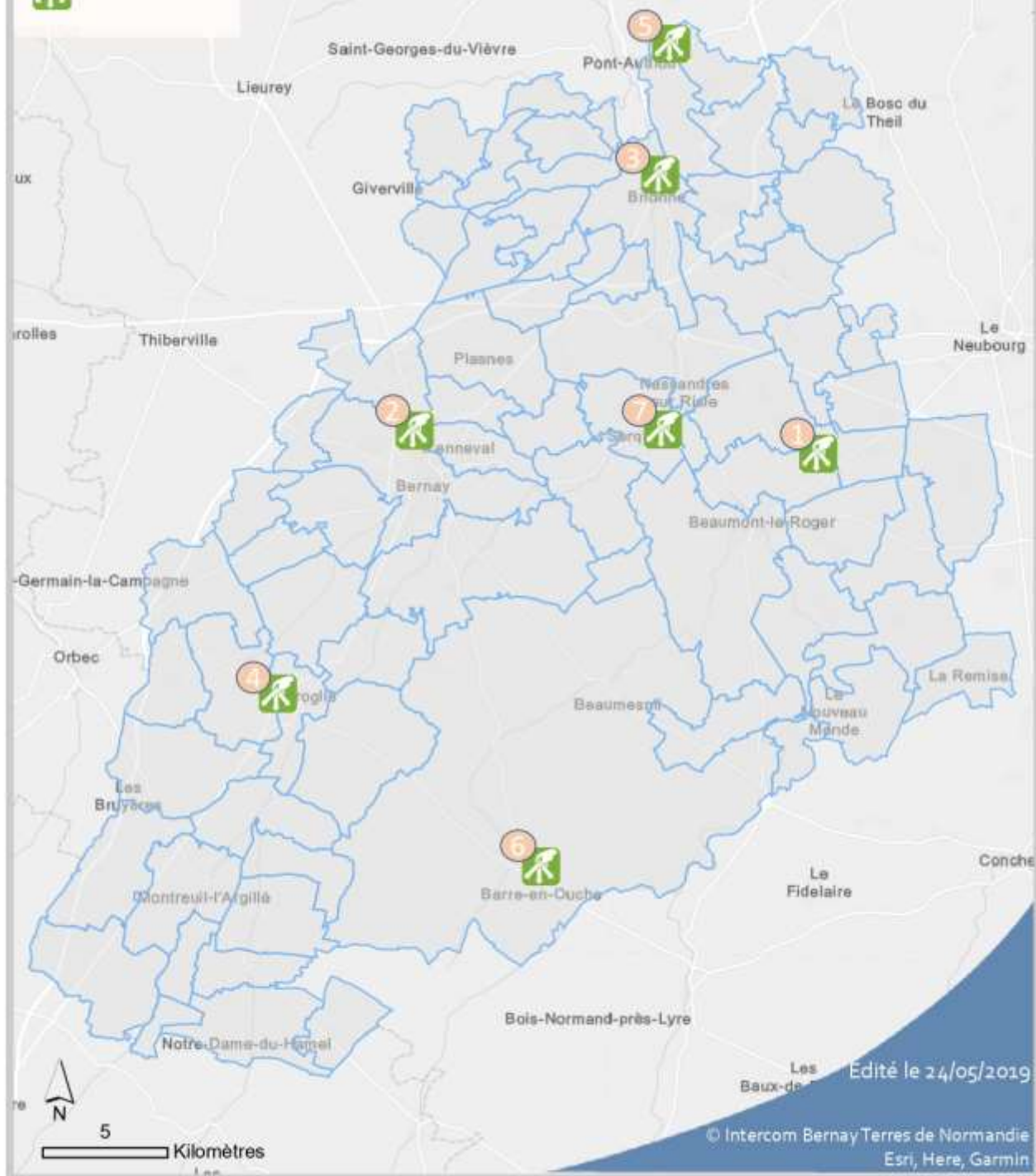
Les déchetteries de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

1	DECHETTERIE DE BEAUMONTEL	Le haut de la Fresnaye	27570	BEAUMONTEL
2	DECHETTERIE DE BERNAY	route des Granges	27300	BERNAY
3	DECHETTERIE DE BRIONNE	1, rue des Martinieres	7800	BRIONNE
4	DECHETTERIE DE BROGLE	Beauvais	27270	BROGLE
5	DECHETTERIE DE MALLEVILLE-SUR-LE-BEC	Route de Pont Authou	7800	MALLEVILLE-SUR-LE-BEC
6	DECHETTERIE DE MESNIL-EN-OUCHE	Les Pres de l'Etang	27330	MESNIL-EN-OUCHE
7	DECHETTERIE DE SERQUIGNY	Le Grand Hamel	27470	SERQUIGNY

Légende



Dechetteries



• *Les déchets acceptés*

Certaines filières ne sont pas acceptées dans certaines déchetteries (renseignement sur le site internet du SDOMODE).

	FILIERES		
	VERRE		HUILES DE VIDANGE
	PAPIER		PILES ET ACCUMULATEURS
	METAUX		DEEE (Déchets d'Equipe- ment Electrique et Electronique)
	BOIS		LAMPES ET NEONS
	GRAVATS		CARTOUCHE D'ENCRE
	BRANCHES		GAZON
	DECHETS VERTS		BATTERIE
	PNEUMATIQUE		DEA (Déchets d'Equipe- ment et d'Ameublement)
	PLATRE		TEXTILE
	CARTONS		THUYAS
	DDS (Déchets Diffus Spécifiques)		REEMPLOI
	Amiante liée		Déchets industriels

5. La valorisation – Le traitement

Le traitement des déchets est de la compétence du SDOMODE. L'Intercom ne gère aucune unité de traitement.

a. Les unités de traitement

Collectes en Déchèteries		
Déchets traités	Traitement	Technique de Traitement
Déchets Verts	Plateforme SDOMODE de Beaumontel	Compostage – Extraction de Biomasse (valorisation énergétique)
Gazon	Ferme De Bouclon à Boissy Lamberville (27) Ferme EARL Adeline à St Pierre du Mesnil	Méthanisation
Branches	Broyage sur la Plateforme SDOMODE de Beaumontel	Valorisation énergétique – chaudière Biomasse
Encombrants	Centre de Traitement et de Valorisation Energétique de Malleville-sur-le-Bec (27)	Enfouissement
Bois	Linex Panneaux 76 190 Allouville-Bellefosse	Fabrication de panneaux de particules
Métaux	Royer (Giverville 27) – Passenaud (Courbépine 27)	Valorisation matière
Gravats	Plateforme SDOMODE de Beaumontel – CETRAVAL Malleville sur le Bec	Concassage pour utilisation en interne, par les particuliers et professionnels
Cartons	Passenaud à Courbépine (27) -	Tri et/ou transfert avant valorisation matière
DDS	Tri réalisé par des chimistes TRIADIS (Rouen 76)	Valorisation énergétique et recyclage par TRIADIS (76) exemples : acides et bases opération de stabilisation physicochimique du pH puis valorisation énergétique, recyclage des résidus métalliques (ex : pots de peinture)
DEEE	Ecologic via COVED (Bernay 27)	Traitement spécifique des substances et des composants dangereux (tubes cathodiques, gaz réfrigérant CFC) et recyclage matière des métaux, plastiques, circuits imprimés, etc.
Piles	COREPILE via Chimirec Valrecoise (Gonfreville l'Orcher 76)	Recyclage des parties métallique et traitement adapté des déchets spéciaux sur plusieurs sites en France
Pneumatique	ALIAPUR via HENRY RECYCLAGE (St Aubin Lès Elbeufs 76)	Valorisation énergétique (cimenteries, aciéries France, Suisse, Maroc) ; rechapage (France, Allemagne, Pays Bas) ; travaux publics/draines (France)
Batteries	Royer à Giverville (27)	Stockage avant valorisation matière
Plâtre	Maprosol Val'Estuaire (Rogerville 76)	Tri (isolant, fraction métallique, bois, gravats) puis envoi et recyclage chez les industriels producteurs de produits à base de plâtre.
Huile de vidange	ECOHUILE (Lillebonne 76)	Traitement par régénération (huile de vidange recyclée) et valorisation énergétique par ECOHUILE (Lillebonne 76)

Collectes Sélectives		
Déchets traités	Traitement	Technique de Traitement
Métaux (boîtes de conserves, cannette, ...)	Centre de tri du SDOMODE à Pont Audemer (27), exploité par le groupement COVED/ENTRAIN	Trier (Ferreux / non ferreux) et recycler en acier (COVED-Europe) ou aluminium (VEOLIA)
Bouteilles et flacons en plastique	Centre de tri du SDOMODE à Pont Audemer (27), exploité par le groupement COVED/ENTRAIN	Trier selon leurs matières (PVC, PET, PEHD) et régénérer pour la fabrication de fibres textiles, de nouveaux flacons, etc.... par PAPREC (27,78 et 56)
Papiers (prospectus, journaux, magazines...)	Centre de tri du SDOMODE à Pont Audemer (27), exploité par le groupement COVED/ENTRAIN	Recycler en papier
Cartons	Centre de tri du SDOMODE à Pont Audemer (27), exploité par le groupement COVED/ENTRAIN	Recycler par VEOLIA (plusieurs sites en France, dont OTOR 76)
Briques alimentaires	Centre de tri du SDOMODE à Pont Audemer (27), exploité par le groupement COVED/ENTRAIN	Recycler en papier cadeau et papier hygiénique par SUEZ (plusieurs sites en France)
Verre	Transit sur la plateforme SIBELCO (Saint Vigor d'Ymonville 76)	Recycler en verre par OI Manufacturing (Reims 51)

Ordures Ménagères	
Déchets traités	Traitement
Ordures Ménagères	Enfouissement technique au Centre de Traitement et de Valorisation Energétique de Malleville-sur-le-Bec (27) ou valorisation énergétique à l'usine d'incinération OREADE de St Jean de Folleville (76)

Amiante liée	
Déchets traités	Traitement
Amiante liée	SERAF (Société Exploitation Réaménagement Fosse Maritime) Réseau SARPI – Véolia 76 410 Tourville La Rivière. Stockage contrôlé – Centre Classe I

b. Les modes de traitement

• L'enfouissement

Les ordures ménagères, les encombrants et les refus de tri sont en grande partie enfouis au centre d'enfouissement de classe II de Malleville sur le Bec.

Ce dernier est réglementé au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Les déchets sont pesés, disposés dans des alvéoles étanches, puis compactés. Lorsque l'alvéole est remplie, elle est rendue étanche par la pose d'une géomembrane, puis recouverte de terre. Le traitement est complété par une récupération des lixiviats et du biogaz. Ce dernier est récupéré pour alimenter des turbines électriques.

Le casier d'enfouissement

Suite aux multiples contrôles sur la qualité de conception du casier, les services préfectoraux donnent l'autorisation d'entrer en exploitation. Les déchets enfouis sont les ordures ménagères, les encombrants et les Déchets Industriels Banals.

La préparation du casier

Travaux de terrassement

Travaux de la barrière

Pose barrière active

La répartition des déchets

Dès leur vidage, les déchets sont répartis sur toute la surface par un compacteur. Grâce à ses 38 tonnes, il écrase la masse de déchets afin d'obtenir une densité de 1 pour 1 : une tonne de déchets est contenue dans un 1 m³.

En plus du gain de volume, cela évite la formation de poches de biogaz.

La fin d'exploitation

Une fois le casier rempli, la barrière active est refermée : le casier est alors entièrement hermétique ! Des têtes de puits sont alors installées afin de poursuivre l'extraction des effluents. Enfin, un massif drainant (pour les eaux pluviales) et un mélange de limons et de compost sont étalés sur le casier. Ils formeront un terreau fertile pour la pousse du gazon et des arbustes : la végétalisation est terminée.

La barrière active

Elle est posée sur le fond et sur les bords du casier d'une épaisseur de 10 cm. Elle est constituée de PVC et de PEHD de 2,5 mm. Elle est protégée en dessous et au-dessus par un géotextile qui protège avec l'isolant.

La barrière passive

Elle est constituée par la pose d'une couche de 10 cm de limons argileux mélangée à de la terre de 1 m³ de déchets. Elle est protégée en dessous et au-dessus par un géotextile qui protège avec l'isolant.

CONTRÔLE

- La nature des déchets est systématiquement contrôlée à leur entrée sur le site et aussi lors du vidage.
- Les déchets enfouis sont recouverts en fin de semaine (et dès que nécessaire) pour éviter les vents et les odeurs.
- Le casier est exploité en quart d'alvéole pour réduire la zone d'enfouissement et la production des odeurs.
- En fin d'exploitation, le massif des déchets a la forme d'un dôme : les eaux pluviales s'écoulent facilement.

SDOMODE

• L'incinération

Une partie des ordures ménagères est amenée en usine d'incinération près du Havre.

En effet, le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) prévoit de répartir le flux entre les équipements de traitement les plus proches géographiquement afin de diminuer l'impact environnemental du transport et ainsi diminuer de moitié les tonnages d'ordures ménagères résiduelles actuellement admis sur le site du centre d'enfouissement de Malleville sur le Bec.

- **Le compostage**

Le compostage est un procédé de dégradation naturelle des matières organiques par des micro-organismes, en présence d'humidité et d'oxygène.

Il permet de réduire le volume de votre poubelle et produire un amendement naturel de qualité à utiliser directement dans votre jardin.

Cette pratique s'avère économique et environnementale.

Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques

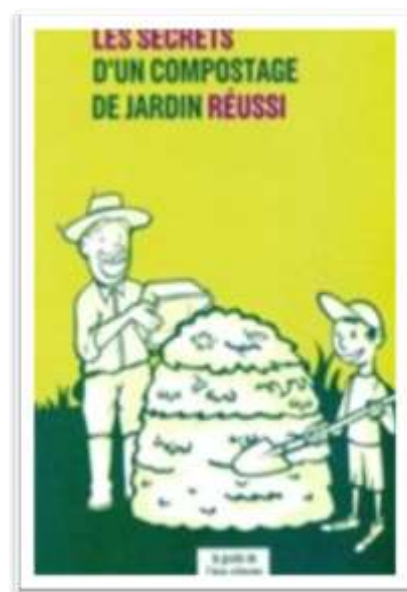
Déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, filtres en papier, croûtes de fromage, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc...

Déchets de jardin : tonte de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc...

Déchets de maison : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendre de bois, sciures et copeaux, papier journal, plantes d'intérieur, etc... (Source ADEME)

Les habitants peuvent acquérir un composteur en bois équipé d'un bio-seau et d'un guide de compostage par foyer pour un montant de 20 euros auprès du service déchets ménagers de l'Intercom.

Composteur Bois Polycompost 400L



- **La méthanisation**

La méthanisation est un procédé biologique permettant de valoriser des matières organiques en produisant une énergie renouvelable (électricité, chaleur) et un digestat utilisé comme fertilisant.

- **Le broyage**

Le traitement des branches sans feuilles, des troncs de résineux (diamètre maximum 1 mètre) peut alimenter des chaudières biomasses (production de vapeur).

- **Le recyclage**

Le recyclage consiste à réintroduire un matériau dans son propre cycle de production, en remplacement total ou partiel d'une matière neuve.

Le centre de tri de Pont Audemer recueille tous les déchets recyclables du territoire et, après un tri par type de déchets, tout est envoyé dans les usines de traitement.

6. Les flux et tonnages annuels

a. Les déchets ménagers

- **Evolution des tonnages**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Tonnages	14 579	14 525	13 998	14 035	14 021	12 639
Population	58 017	57 668	56 360	57 406	56 831	56 166
Ration en Kg/Hab/an	251,29	251,87	248,37	244,49	246,71	225
Evolution du Kg/Hab/an		0,2%	-1,4%	-1,6%	0,9%	-8,8%
Evolution du tonnage		-0,4%	-3,6%	0,3%	-0,1%	-9,9%

b. La collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts en porte à porte est réalisée sur les communes de Bernay, Brionne et Menneval.

- **Tonnages**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Tonnages	1017	696	758	844	687	937

c. La collecte sélective

- **Répartition annuelle des tonnages de la collecte sélective**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Emballages	1 569	1 414	1 361	1 312	1 507	1 607
Verres	1 931	1 979	2 021	2 135	2 120	2 057
Journaux, Magazines, papiers, cartonnets	801	908	1 016	844	975	950
Total Collecte Sélective	4 301	4 301	4 398	4 291	4 602	4 613

Le SDOMODE est en charge de la collecte des points d'apports volontaires, les colonnes sont vidées en fonction du taux de remplissage.

d. Les cartons des professionnels

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la collecte est effectuée par un seul prestataire et les tonnages sont donc regroupés.

- **Tonnages**

Collectivités	2018	2019	2020	2021	2022
Ville de Brionne	30	29.6	30	33.72	233
Harcourt	5	7.72	8	7.66	
Ville de Bernay + Menneval	154	154	150	155.74	
Beaumont le Roger	16	18.7	21	24.46	
Serquigny	8	8.2	9	7.32	
Total	213	218	218	229	233

e. Les déchets des déchetteries soumis à contribution

- **Tonnages collectés des déchets soumis à contribution**

Filières	2018	2019	2020	2021	2022
Encombrants	1 885	2 266	1 886	2 641	2345
Déchets Verts	7 617	8 620	8 410	11 672	9369
Gazons	1 013	433	430	665	307
Branchages	693	976	917	1 590	1758
Bois	1 556	1 655	1 587	1 950	2649
Gravats	3 036	3 358	3 143	3 968	4588
Plâtre	525	618	581	613	778
Amiante	82	54	56	61	78
Meubles	1 337	1 567	1 643	1 961	1894
Ferrailles	799	936	961	1 007	8620
DDS	82	193	211	154	169
Ressourcerie		16	45	70	77

Ces tonnages ont été calculés en faisant le prorata du nombre d'habitants de l'IBTN à partir des données issues du territoire du SDOMODE.

7. Les coûts – le financement

a. Les modalités d'exploitation du service de collecte

Action	Type de déchets	Type de contrat
Collecte	Corps creux	Compétence intercommunale
	Verre, Journaux - Magazines (AV)	Compétence Sdomode
Exploitation	Déchetterie	Compétence Sdomode
Traitement	Tri	Compétence Sdomode
	Enfouissement/incinération	

PAP : Porte à Porte

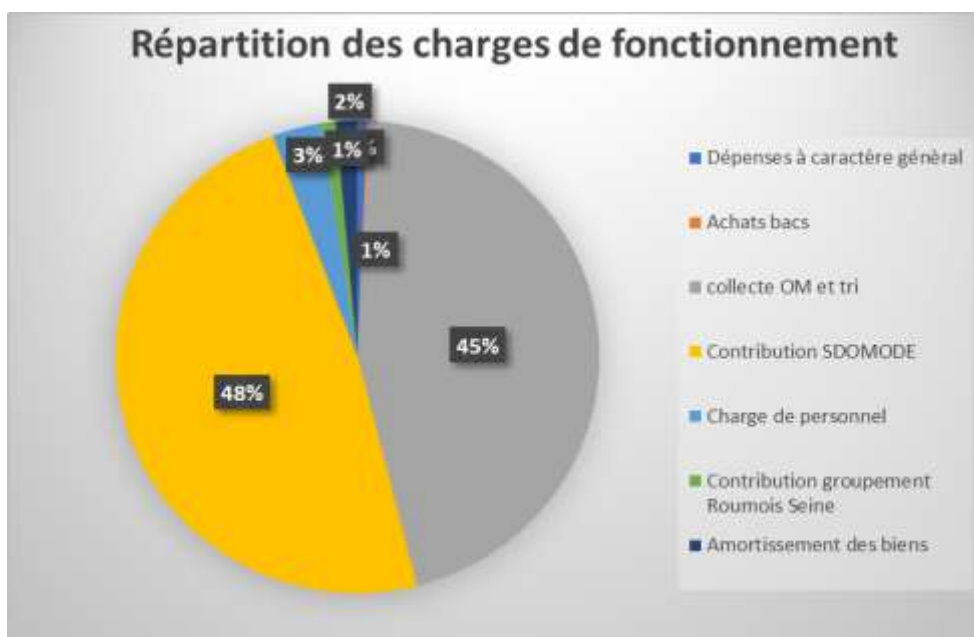
AV : Apport Volontaire

b. Bilan financier de l'année 2022

* LES DEPENSES

- Fonctionnement : 5 747 765.26

- Investissement : 187 270.20 €



* LES RECETTES

Répartition des recettes

TEOM	Redevance Spéciale	Vente	Subvention	Autres recettes
5 800 956€	32 812,40 €	11 850 €	16 170 €	19 377.80 €

Taux de TEOM 2022

Après un lissage entre 2017 et 2021, un taux unique de 12% est appliqué sur l'ensemble des communes depuis 2022.

8. Perspectives pour l'année 2023

L'Intercom Bernay Terres de Normandie va continuer les enquêtes dans le cadre de la mise en place de la TEOMI.

La mise en œuvre sera finalisée courant 2023 avec notamment l'élaboration de la grille tarifaire.

L'Intercom Bernay Terres de Normandie s'engage aux côtés du SDOMODE dans l'étude et la mise en place au 1^{er} janvier 2024 du tri à la source des biodéchets (collecte et traitement).

L'Intercom Bernay Terres de Normandie continuera la démarche d'élaboration et de mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).